

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL—
L'APPROBATION DU PROJET ET L'ADJUDICATION DU
CONTRAT—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si l'Office national de l'énergie a approuvé le projet d'oléoduc de Montréal et si un contrat a été accordé, étant donné que l'approvisionnement en pétrole brut et autres ressources énergétiques semble moins menacé?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, l'office n'a pas encore donné son approbation au projet d'oléoduc.

M. Woolliams: L'office a-t-il été saisi de cette demande et le gouvernement s'est-il assuré que l'oléoduc sera construit en vue de la sécurité des approvisionnements et afin d'éviter la panique que nous avons connue cet hiver?

M. Macdonald (Rosedale): J'en ai parlé au président de l'office ce matin. Il prévoit qu'une demande sera présentée prochainement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE REMPLACEMENT DU CHAR CENTURION—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Peut-il dire à la Chambre si on a décidé de ne pas remplacer le char Centurion?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a été prise. La durée de service du char Centurion a été prolongée jusqu'en 1976.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

QUÉBEC—LE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES COMMERCIALES
EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Pêches.

L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il a reçu une lettre du ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec l'informant que le développement des pêches commerciales est compromis en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, à la suite des coupures dans les crédits du budget 1974-1975 pour la construction des havres de pêches?

[Traduction]

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu cette lettre. En fait, le budget a augmenté. Je voudrais rappeler au député que la pêche au Québec relève de la province.

[Plus tard]

[Français]

M. Cyr: Monsieur l'Orateur . . .

Questions orales

M. l'Orateur: L'honorable député de Gaspé désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Cyr: Oui, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre n'a peut-être pas très bien compris ma question. Il dit que l'industrie des pêches relève du Québec. C'est vrai, mais la construction des ports pour petites embarcations relève du gouvernement fédéral.

Là-dessus, je demande à l'honorable ministre s'il a l'intention de donner une réponse encourageante à la province de Québec et aux pêcheurs afin que les engagements stipulés dans l'entente Ottawa-Québec soient respectés par le gouvernement fédéral?

[Traduction]

M. Davis: Monsieur l'Orateur, l'entente Canada-Québec intéresse le MEER.

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES LACS ONTARIO ET ÉRIÉ—LE
RISQUE D'INONDATION—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Kenneth J. Higson (Lincoln): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. Comme la crue des eaux des lacs Ontario et Érié devient menaçante pour les propriétaires riverains, le ministre est-il persuadé que la Commission mixte internationale et les autres autorités compétentes prennent toutes les mesures nécessaires et possibles pour faire baisser le niveau des eaux des lacs Ontario et Érié afin qu'il y ait le moins possible de dégâts matériels et de danger pour les vies humaines?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je l'espère bien. Notre personnel y travaille à plein temps avec la CMI.

* * *

LES FINANCES

LE JUGEMENT D'UN TRIBUNAL DANS LE PROCÈS D'UN
USURIER ESCOMPTANT DES CHÈQUES DU GOUVERNEMENT—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES
PETITS PRÊTS

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice et a trait à ce qu'on a appelé à la Chambre le travail d'usuriers, qui font un rabais sur les chèques du gouvernement. Il y a environ 18 mois, le gouvernement canadien a intenté un procès à l'un d'eux. Le ministre pourrait-il nous dire à quoi cela a abouti?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, si le député veut parler de la cause au sujet de laquelle la Cour d'appel de l'Alberta a statué récemment et déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un prêt aux termes de la loi, eh bien, ce fut là le résultat et il va sans dire que le ministre de la Consommation et des Corporations, qui s'inquiète vivement comme moi de la situation, tâche d'aviser aux moyens que nous devrions prendre.